



L'élection présidentielle de mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

Colette Ysmal, Daniel Boy, Gérard Grunberg, Béatrice Roy

► To cite this version:

Colette Ysmal, Daniel Boy, Gérard Grunberg, Béatrice Roy. L'élection présidentielle de mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite. *Revue Française de Science Politique*, 1975, 25 (2), pp.222-258. 10.3406/rfsp.1975.418200 . hal-02186691

HAL Id: hal-02186691

<https://sciencespo.hal.science/hal-02186691>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE MAI 1974 LA REDISTRIBUTION DES ÉLECTEURS DE DROITE

COLETTE YSMAL DANIEL BOY
GÉRARD GRUNBERG BÉATRICE MOINE-ROY

COMPARÉE A CELLES DES PRÉCÉDENTES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES de 1965 et 1969, la configuration des candidatures de droite lors du premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974 marque la fin de l'affrontement, au sein du bloc conservateur, de la majorité et de la droite d'opposition. Cette dernière ne manque apparemment pas de candidats puisqu'ils sont cinq à représenter des courants qui, clairement ou non, se situent hors de la majorité. Toutefois, le nouveau monarchisme de M. Bertrand Renouvin ou le fédéralisme de MM. Guy Héraud et Jean-Claude Sebag apparaissent bien marginaux¹³. M. Jean-Marie Le Pen, représentant d'une extrême-droite « populaire » qui, depuis de nombreuses années, est en proie aux dissensions et aux scissions et n'arrive pas à trouver un électorat², est loin de bénéficier des soutiens qui, en 1965, étaient allés à M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. Quant à M. Emile Muller, député réformateur du Haut-Rhin et maire de Mulhouse, qui veut, envers et contre tout, assurer la présence du Mouvement réformateur, il ne possède ni la renommée de MM. Jean Lecanuet et Alain Poher ni l'appui des forces politiques ou des personnalités qui, en 1965 et 1969, s'étaient engagés aux côtés des deux candidats « centristes »³.

1. Le suffrage universel le confirmera puisque M. Bertrand Renouvin obtiendra 42 719 voix (0,14 % des électeurs inscrits), M. Guy Héraud 18 340 voix (0,06 %) et M. Jean-Claude Sebag 39 658 (0,13 %).

2. L'extrême-droite (Front national, Alliance républicaine pour les libertés et le progrès...) recueille, en mars 1973, 0,38 % des inscrits ; M. Jean-Marie Le Pen, en mai 1974, obtient 0,63 %, soit 189 304 voix.

3. M. Emile Muller, avec 175 142 suffrages, recueille 0,58 % des inscrits. Seuls le Haut-Rhin (6,2 %), le Bas-Rhin (3 %) et la Somme où joue la présence de M. Max Lejeune (1,8 %) lui accordent un certain « succès d'estime ».

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

Les événements importants se produisent au sein de la « majorité pompidolienne » issue de l'élection présidentielle de 1969 et confirmée lors des élections législatives de mars 1973 et à l'intérieur du mouvement réformateur qui rassemble essentiellement une composante démocrate-chrétienne et modérée unifiée dans le Centre démocrate par M. Jean Lecanuet et ce qui reste du Parti radical conduit par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. La majorité se divise : l'UDR et les centristes ralliés en 1969 qui ont créé le Centre démocratie et progrès (CDP) investissent M. Jacques Chaban-Delmas ; les Républicains indépendants soutiennent M. Valéry Giscard d'Estaing qui reçoit l'appui d'une minorité de l'UDR. Surtout le Mouvement réformateur renonce à défendre d'une manière autonome ses objectifs et apporte avec plus ou moins de rapidité et de vigueur⁴, son soutien au candidat républicain indépendant.

Avec M. Jean Royer, combattant solitaire d'une France saine et moralisatrice, ce sont trois candidats qui sont issus de l'ancienne majorité. La présence simultanée de MM. Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing, l'un représentant idéologiquement le gaullisme et stratégiquement la position dominante de l'UDR au sein de la majorité présidentielle, l'autre porteur des espoirs de la droite modérée et défendant l'ouverture de cette même majorité au « centrisme » organisé change en profondeur les données du choix offert aux électeurs de l'UDR, des républicains indépendants et de la droite d'opposition (« centristes » et divers modérés).

TABLEAU I. Résultats des différents candidats de droite le 5 mai 1974

		% inscrits	% exprimés
Inscrits	29 781 960		
Abstentions	4 496 058	15,1	
Votes blancs et nuls	29 158	0,8	
J. Chaban-Delmas	3 646 262	12,2	14,6
V. Giscard d'Estaing	8 253 022	27,7	32,9
J. Royer	809 362	2,7	3,2
Autres	465 172	1,6	1,9

Comme le montrent les résultats du premier tour de l'élection présidentielle (tableau I), ces électeurs ont massivement accordé leur préférence à la solution giscardienne et réduit du même coup le gaullisme à n'être plus qu'un courant minoritaire à l'intérieur du bloc conservateur. Cette

4. Ce ralliement et notamment celui de M. Jean Lecanuet est acquis dès le 10 avril ; le Parti radical sera plus hésitant à l'image de son président qui ne choisira M. Valéry Giscard d'Estaing qu'entre les deux tours de scrutin.

rupture dans l'histoire de la droite sous la Cinquième République implique une redistribution des électeurs conservateurs et une modification de leurs comportements électoraux. Ce sont elles que, en prenant comme terme de référence unique le premier tour des élections législatives de mars 1973, nous voudrions étudier à travers l'analyse des mécanismes du partage des électeurs qui ont voté à droite, le 5 mai 1974, entre les trois candidats venus de la majorité et principalement entre MM. Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing.

Pour répondre à la question : qui a voté pour qui ? nous avons adopté une méthode qui accorde une large place à la saisie des phénomènes les plus apparents et qui par conséquent laisse dans l'ombre les mouvements complexes et contradictoires qui ont, sans aucun doute, affecté les électorats.

D'une part l'étude des changements intervenus au niveau des comportements a été menée au sein d'unités (en l'occurrence les circonscriptions législatives) agrégées. L'individuel a été appréhendé dans le collectif. D'autre part, les calculs effectués au sein de ces unités et la mathématique élémentaire sur laquelle ils reposent ne permettent guère de dépasser le stade des bilans apparents. En dépit de ces limites, la méthode nous a paru indispensable dans la mesure où nous cherchions des régularités et des lois.

Les unités ont été agrégées, réunies en fonction d'une analyse typologique des élections législatives de mars 1973 (cf. description en annexe). Telle qu'elle est construite, la typologie consiste, grâce à des procédures automatiques de classement, à répartir en fonction des résultats les circonscriptions électorales dans des « types », ensembles groupés de manière telle que la variance à l'intérieur du type soit la plus faible possible et celle entre les différents types la plus élevée possible⁵. Un type, quel qu'il soit, ne réunit pas toutes les circonscriptions où une force politique obtient le même niveau de voix à une élection donnée mais toutes celles où le rapport de force entre l'ensemble des partis en compétition est semblable. Cependant, de fait, un type est caractérisé (ce qui nous a permis par ailleurs de le nommer) par l'influence dont dispose un parti (ou plusieurs dans le cas de groupes mixtes) ou par la position de domination que ce ou ces partis y occupent. C'est ce qu'explique l'utilisation particulière⁶ que nous avons fait du classement typologique des

5. Nous tenons à remercier particulièrement Frédéric Bon qui a conçu cette procédure d'analyse typologique, a mis au point les programmes permettant de la réaliser et a élaboré les programmes permettant d'effectuer tous les calculs dans les unités agrégées. Nous voulons dire aussi tout ce que cette étude doit à l'effort collectif du groupe d'études électorales du CEVIPOF.

6. Utilisation très différente de celle faite par Jérôme Jaffré et Jean Ranger dans leur étude des structures de la gauche. Cf. JAFFRÉ (J.) et RANGER (J.), « Les structures

circonscriptions lors des élections législatives de mars 1973. Les différents types nous ont servis de « laboratoires » dans lesquels, du fait de la position de force de telle ou telle formation politique, les phénomènes recherchés seraient plus nettement marqués ou plus clairement inexistants. Mais nous n'avons pas voulu considérer les unités statistiques indépendamment de leur histoire, de leurs caractéristiques sociologiques et de leur localisation géographique. Comme on le verra, les résultats obtenus par M. Jacques Chaban-Delmas nous ont conduit à faire « fonctionner » la typologie à l'intérieur de « régions » géographiquement déterminées.

Les calculs effectués débouchent, soit sur des indices, soit parfois sur des écarts. Comme ce qui nous intéressait était la concurrence et le partage des électeurs entre les candidats, les indices mesurent la capacité (apparente) de l'un ou l'autre candidat à garder ses « électeurs potentiels » ou à en accroître le nombre ; les écarts tentent d'apprécier le lien entre les résultats de tel ou tel candidat et la force de tel ou tel courant.

NATURE DE L'ÉLECTORAT POTENTIEL DES TROIS CANDIDATS

L'étude de la manière dont, le 5 mai 1974, les électeurs de droite se sont répartis entre MM. Jean Royer, Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing suppose que soit, au préalable, précisée la nature de cet « électorat potentiel » dans lequel chacun des candidats va puiser. C'est donc apprécier, par rapport aux élections législatives de mars 1973, les évolutions que l'élection présidentielle de mai 1974 a elle-même provoquées au sein de tous les électorats.

Si on considère les résultats obtenus par le bloc conservateur en mars 1973 et en mai 1974, on voit qu'en demeurant majoritaire dans le pays la droite ne progresse qu'à la faveur de la mobilisation électorale exceptionnelle qui a caractérisé l'élection présidentielle (85 % de participation contre 81 % en 1973). En mars 1973, en effet, candidats de la majorité et du mouvement réformateur, divers majorité, divers droite et extrême-droite obtenaient 12 884 697 voix (43,1 % des électeurs inscrits et 54,3 % des suffrages exprimés ; en mai 1974, les huit candidats représentatifs des mêmes tendances en recueillent 13 173 818, soit 44,2 % des inscrits mais 52,6 % des exprimés.

TABLEAU II. Evolution de la droite entre 1973 et 1974

Types *		Niveau de la droite 1973 en % des inscrits	Droite 1974 Droite 1973
Super PC	(20)	27,2	117
PC	(67)	38,3	104
PC-GNC	(11)	26,6	129
PC-DNG	(7)	40,2	95
GNC	(52)	32,0	123
Troisième force	(67)	46,0	100
GNC-MAJ.	(27)	40,7	108
Moyen	(54)	42,2	103
DNG	(43)	47,6	96
Super DNG	(10)	54,8	86
MAJ-PC	(12)	43,7	98
MAJ.	(38)	46,5	97
Super MAJ.	(24)	60,6	93
Droite	(41)	59,1	95
Ensemble	(473)	43,1	102

* Pour la définition des sigles et les caractéristiques des types, voir annexe ; les nombres entre parenthèses correspondent aux effectifs de circonscriptions des types.

Cette stagnation apparente que révèle aussi bien l'indice d'évolution calculé par rapport aux électeurs inscrits⁷ et établi à 102 ne doit, cependant, pas cacher des évolutions extrêmement différentes selon la nature des électorats et les types de circonscriptions. Comme le montre le tableau II, la droite tend, en mai 1974, à reculer par rapport à mars 1973, là où elle était forte et à progresser au contraire là où elle était peu ou mal implantée. D'une manière générale les indices d'évolution sont inférieurs à la moyenne lorsque le bloc conservateur dépassait le seuil de 45 % des électeurs inscrits et supérieurs à cette moyenne lorsqu'il se situait en dessous de ce seuil et lorsque, en contrepartie, la gauche était puissante. Si on a bien là la preuve de transfert de sens contraire — de la droite vers la gauche et la gauche vers la droite — ce sont toutefois, à l'intérieur des deux grands blocs, la diversité des comportements qui sont selon les types les plus significatifs.

L'interprétation des évolutions constatées entre 1973 et 1974 doit tenir compte du fait qu'il s'agit dans le premier cas d'élections législatives et dans le second d'une élection présidentielle⁸. Lorsque, en

7. Tous les pourcentages seront calculés par rapport aux électeurs inscrits et tous les indices ou écarts établis sur cette base. Tous les indices, en outre, ont été systématiquement multipliés par 100. Exemple : $\frac{\text{Droite 1974}}{\text{Droite 1973}} = \left(\frac{44,2}{43,1} \times 100 \right) = 102$.

8. En outre, il ne s'agit évidemment que de bilans apparents.

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

1973, les quatre grandes familles politiques ont chacune un poids suffisant — types Troisième force et moyen — on remarque la stabilité du rapport droite-gauche. Si la droite s'effrite partout où elle est majoritaire, la dégradation est la plus sensible dans le type super-DNG, c'est-à-dire dans une situation législative caractérisée par la faiblesse de la gauche non communiste. On peut avancer l'hypothèse que dans ce cas, la droite d'opposition a pu aux élections législatives attirer une frange d'électeurs de centre gauche qui un an plus tard s'est davantage reconnue dans la candidature de F. Mitterrand que dans celles de J. Chaban-Delmas ou de V. Giscard d'Estaing.

Le même phénomène, mais cette fois en sens inverse, a pu jouer dans les types où l'UGSD constitue la force ou l'une des forces dominantes de la structure constituée par les électors des quatre grandes familles politiques. Dans les trois types qui relèvent de cette situation, PC-GNC, GNC et GNC-MAJ., la droite d'opposition est très faible : entre 6 et 9 % des inscrits. Là où c'est le clivage droite-gauche qui prédomine (type GNC-MAJ.) le gain de la droite est faible. En revanche, là où la droite est relativement faible et le parti communiste puissant (types GNC et surtout PC-GNC), la droite enregistre un gain très sensible — indice 123 et 129 — en 1974. Une frange d'électeurs centristes qui aux élections législatives a pu voter pour la seule force crédible entre la majorité et le Parti communiste c'est-à-dire l'UGSD se reporte probablement l'année suivante sur l'un des candidats issus de la majorité. Enfin, en ce qui concerne les types Super PC et PC, on observe un gain de la droite très sensible dans le premier type et faible dans le second. Or dans ces deux types, la gauche non communiste et la droite d'opposition se situent chacune au même niveau. Seul varie le rapport Parti communiste-majorité. Il n'est donc pas exclu que dans le type Super PC une frange d'électeurs communistes ait voté à droite en 1974, à moins que la mobilisation de l'abstention ait été particulièrement favorable à la droite.

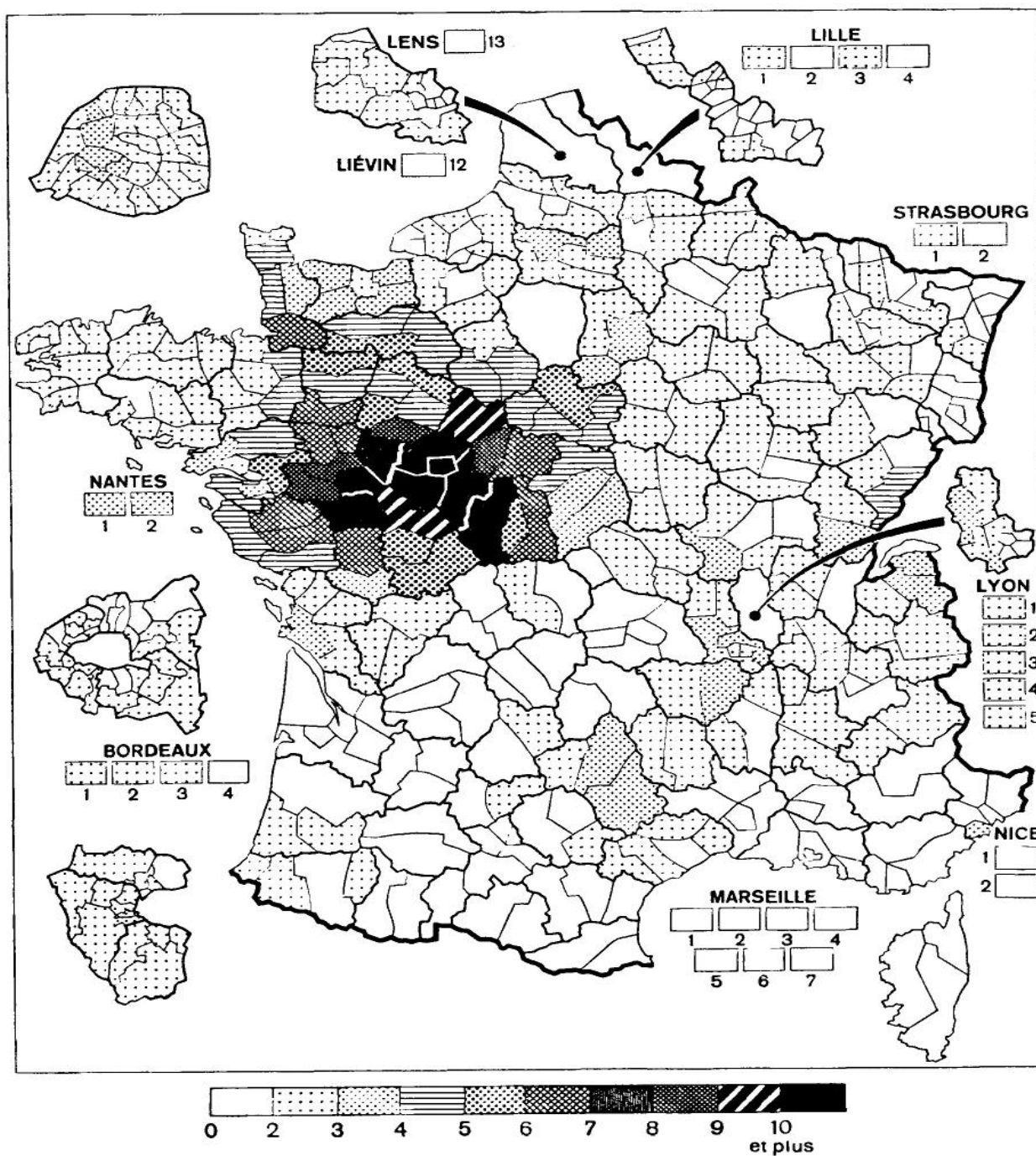
Au total, les évolutions ne remettent pas en cause, dans leurs grandes masses, les blocs de gauche et de droite tels qu'ils ont été constitués en 1973. Aussi la question du partage des électeurs de droite entre les trois principaux candidats conservateurs peut-elle être précisée ainsi : selon quelles règles la grande majorité des électeurs qui, en mars 1973, avaient voté pour la majorité ou la droite non gaulliste ont-ils choisi l'un ou l'autre des candidats ? Qui a pu le mieux profiter de l'apport des électeurs communistes et surtout socialistes de mars 1973 ?

M. ROYER : RÉGIONALISME ET CONSERVATISME

Comme l'indique la carte 1, l'influence de M. Jean Royer qui obtient 2,7 % des inscrits dans l'ensemble de la métropole, apparaît essentiellement limitée à la basse vallée de la Loire, aux départements qui entourent celui de l'Indre-et-Loire, et plus précisément aux circonscriptions qui, dans ces départements, sont les plus proches du « foyer tourangeau ». Mis à part les quatre circonscriptions de l'Indre-et-Loire où le maire de Tours dépasse 25 % des électeurs inscrits, M. Jean Royer « plafonne » dans cet ensemble autour de 10 % des inscrits. Il est toutefois remarquable que 9,8 % des électeurs inscrits de la 3^e circonscription et 8,7 % de la 1^{re} circonscription du Loir-et-Cher lui accordent leurs suffrages (contre 7 % dans la deuxième) ; que respectivement 10,6 % et 10,2 % des inscrits des 3^e et 4^e circonscriptions du Maine-et-Loire le choisissent alors que ce n'est le cas que de 6 % des électeurs des 1^{re} et 6^e circonscriptions, les plus excentrées par rapport à Tours. Comme la Sarthe, les Deux-Sèvres, la Vienne et l'Indre offrent les mêmes contrastes entre leurs circonscriptions voisines de l'Indre-et-Loire et celles qui en sont éloignées, on serait tenté de parler d'un pur et simple phénomène d'attraction personnelle, de confiance accordée à un notable local.

Il n'est pas sûr cependant qu'il ne faille pas inscrire les résultats du maire de Tours dans un contexte plus général. Outre la zone de force que nous venons de décrire, la carte 1 montre aussi l'opposition de deux France : l'une où M. Jean Royer obtient la plupart du temps moins de 3 % des inscrits ; l'autre où son influence est moins confidentielle puisque, sans atteindre les niveaux déjà cités, elle s'étale entre 3 et 6 % des inscrits. De la Vendée à la Manche en passant par la Mayenne et l'Orne, en mordant sur l'Ille-et-Vilaine on retrouve l'Ouest intérieur marqué par le conservatisme et le traditionnalisme religieux. D'une manière générale, excepté sans doute le cas de l'Indre-et-Loire, on peut dire que le score de M. Jean Royer est d'autant plus élevé que la majorité et le centre étaient forts lors des dernières élections législatives. Même dans la zone de force articulée sur la Touraine, proximité géographique et orientation à droite se superposent bien souvent. Ainsi la 2^e circonscription de la Vienne qui accorde 9,4 % des inscrits à M. Royer est aussi celle où le bloc conservateur est le plus puissant (48,2 %) ; la 3^e de l'Indre où 10,4 % des inscrits se prononcent pour le maire de Tours est la plus conservatrice du département (45,7 %) ; en revanche les 1^{re} et 6^e circonscriptions du Maine-et-Loire qui votent le moins pour

CARTE 1. Electorat de M. Jean Royer (en % des inscrits)



l'ancien ministre des Postes ne sont pas seulement les plus éloignées de Tours mais aussi celles qui, en 1973, ont le moins voté à droite.

On peut faire les mêmes remarques pour la grande couronne de l'Ouest intérieur et même pour les taches plus sombres qui apparaissent dans le reste du pays. Dans le premier cas, comme le montre le tableau III, le lien sans être absolument régulier est tout de même marqué.

TABLEAU III. Lien entre les résultats de M. J. Royer et la force de la droite (en % des inscrits)

	<i>Circonscriptions</i>	<i>Niveau droite 1973</i>	<i>Niveau Royer 1974</i>
<i>Manche</i>	2 ^e	67,1	6,6
	4 ^e	56,2	4,6
	3 ^e	59,7	4,1
	1 ^e	58,9	3,9
	5 ^e	39,8	2,4
<i>Mayenne</i>	2 ^e	70,5	6,7
	3 ^e	64,5	5,1
	1 ^e	45,9	4,3
	1 ^e	54,8	5,1
	2 ^e	52,7	4,4
<i>Vendée</i>	3 ^e	52	4,1
	4 ^e	74,2	6,6
	1 ^e	59	6
	3 ^e	60,7	4,5
	2 ^e	53,4	4,1

Dans le reste de la France, il apparaît aussi, département par département, que M. Jean Royer obtient ses moins médiocres résultats dans les circonscriptions les plus conservatrices : les 8^e et 9^e circonscriptions du Rhône (3,6 et 3,1 %) correspondent à ce que les Lyonnais appellent couramment leur « Vendée » ; la 1^{re} de la Haute-Loire (3,8 %) où, en 1973, la droite atteignait 55,2 % des inscrits ; les 1^{re} et 2^e de l'Aveyron (3,9 et 3,2 %) ; la 3^e du Doubs (4 % pour le maire de Tours et 48 % pour la droite en 1973) ; certaines circonscriptions de Paris (5^e, 6^e, 23^e par exemple) où le bloc conservateur en 1973 se situait autour de 60 % des inscrits⁹.

9. En regard notons que dans le Rhône, le maire de Tours « plafonne » à 2 % dans la ville de Lyon et n'atteint pas ce score dans les circonscriptions les plus à gauche (6^e, 10^e et 13^e) ; qu'il n'atteint que 2,3 % en Haute-Loire dans la circonscription de Brioude (2^e) nettement moins orientée à droite ; que dans la 3^e de l'Aveyron (37 % pour la droite en 1973 au lieu de 63 et 54 % pour les deux premières, il n'atteint pas 3 % ; que dans les deux autres circonscriptions du Doubs, il obtient 2,4 et 1,7 % des inscrits (droite en 1973 : 43 et 26 %) ; qu'à Paris ce sont les circonscriptions des 13^e, 19^e et 20^e arrondissement qui accordent le moins de suffrages à M. Jean Royer.

**TABEAU IV. Relations entre l'évolution de la droite de 1973 à 1974
et la part de J. Royer au sein de celle-ci**

<i>Types</i>	<i>Circonscriptions</i>		<i>Droite 1974</i>	<i>Royer</i>	<i>Giscard</i>	<i>Chaban</i>
			<i>Droite 1973</i>	<i>Droite 1973</i>	<i>Droite 1973</i>	<i>Droite 1973</i>
PC	Indre	1 ^e	.109 *	.14	.64	.31
	Indre	3 ^e	.97	.22	.45	.25
	Sarthe	2 ^e	.105	.11	.57	.33
	Moyenne du type		.104	.06	.64	.30
GNC et GNC-MAJ.	Indre-et-Loire	3 ^e	.128	.66	.40	.19
	Vienne	3 ^e	.123	.14	.59	.47
	Moyenne du type		.110	.06	.69	.36
Troisième force	Indre-et-Loire	2 ^e	.123	.68	.39	.14
	Loir-et-Cher	3 ^e	.111	.22	.64	.21
	Maine-et-Loire	1 ^e	.103	.12	.64	.23
	Sarthe	1 ^e	.107	.10	.67	.34
	Deux-Sèvres	1 ^e	.105	.08	.60	.27
	Moyenne du type		.100	.06	.63	.27
Moyen	Indre	2 ^e	.106	.16	.51	.26
	Maine-et-Loire	2 ^e	.101	.15	.55	.28
	Moyenne du type		.103	.05	.63	.30
	Sarthe		.112	.19	.56	.33
	Moyenne du type		.96	.05	.63	.24
Super DNG	Loir-et-Cher	1 ^e	.100	.18	.57	.22
	Vienne	2 ^e	.96	.19	.47	.27
	Moyenne du type		.86	.06	.57	.19
Majorité	Indre-et-Loire	1 ^e	.107	.59	.36	.19
	Indre-et-Loire	4 ^e	.122	.66	.37	.16
	Sarthe	4 ^e	.91	.09	.52	.26
	Sarthe	5 ^e	.90	.09	.53	.27
	Vienne	1 ^e	.101	.10	.56	.32
	Moyenne du type		.97	.08	.58	.27
Super maj.	Deux-Sèvres	2 ^e	.113	.13	.66	.30
	Moyenne du type		.93	.05	.63	.22
	Maine-et-Loire	2 ^e	.101	.15	.64	.20
	Maine-et-Loire	3 ^e	.93	.19	.48	.24
	Maine-et-Loire	4 ^e	.90	.15	.53	.18
	Maine-et-Loire	5 ^e	.90	.12	.59	.16
	Maine-et-Loire	6 ^e	.100	.12	.61	.25
	Deux-Sèvres	3 ^e	.99	.16	.55	.25
	Moyenne du type		.95	.06	.61	.24

* A la suite d'une erreur mécanique les indices des tableaux IV et suivants sont précédés d'un point. Le lecteur voudra bien ne conférer aucun sens à cette ponctuation inadéquate et lire, par exemple, 109 pour .109, 97 pour .97, 105 pour .105, etc.

Il semble donc que l'électorat de M. Jean Royer soit principalement structuré par un apport conservateur et que le régionalisme constaté soit au moins autant dû à une connivence idéologique qu'à l'attrait exercé par le maire de Tours. On peut d'ailleurs, à l'appui de cette conclusion, remarquer que 67 % des 42 circonscriptions les plus favorables¹⁰ à M. Jean Royer appartiennent, si on se réfère au classement typologique effectué à partir des élections de 1973, aux types dominés par la majorité et ou la droite d'opposition (DNG ; super DNG ; MAJ. ; super MAJ. ; droite). En revanche seules sept circonscriptions font partie de groupes de gauche (PC ; GNC ou GNC-MAJ.), le solde appartenant aux ensembles Troisième force (cinq) et moyen (deux)¹¹.

Ces constatations n'excluent évidemment pas que le maire de Tours ait pu attirer des électeurs de gauche. Le transfert d'électeurs communistes et socialistes peut être plus facilement mesuré dans les circonscriptions où M. Jean Royer obtient un bon score (Indre ; Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Sarthe, Deux-Sèvres et Vienne). Bien que le nombre d'unités soit faible (vingt-sept) nous avons cependant respecté le classement typologique (tableau IV). Si on compare les indices d'évolution de la droite de 1973 à 1974 dans chacune des circonscriptions à ceux de la moyenne du type, on constate qu'une forte « présence » de M. Royer (mesurée ici par le rapport des votes Royer à ceux pour l'ensemble de la droite en 1973) entraîne généralement (MM. Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing étant, d'autre part ou réduits à la « portion congrue » en Indre-et-Loire ou relativement proches de leurs moyennes dans chacun des types) soit une hausse plus forte de la droite de 1973 à 1974, soit au contraire un recul moins prononcé de celle-ci dans la même période. Même si ce phénomène est bien dû à un glissement d'une fraction des électors de gauche, il convient toutefois d'observer que ce mouvement n'est que second et que c'est essentiellement à droite, comme en témoigne d'ailleurs la concurrence entre les trois candidats dans ces circonscriptions, que se recrute l'électorat de M. Jean Royer.

10. Celles situées exclusivement dans la vallée de la Loire ou l'Ouest intérieur : Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe, Deux-Sèvres, Vienne.

11. Cf. pour la typologie l'annexe, p. 257.

LE PARTAGE DE « L'HÉRITAGE » ENTRE MM. JACQUES CHABAN-DELMAS ET VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Amputé d'une part de ce qui va à M. François Mitterrand ¹² et d'autre part de ce qui est acquis à M. Jean Royer, l'électorat qui, en mars 1973, s'était porté sur les candidats de la majorité et de la droite d'opposition se répartit essentiellement entre MM. Jacques Chaban-Delmas (12,2 % des inscrits) et Valéry Giscard d'Estaing (27,7 %). A la différence de niveau qui scelle l'échec du candidat gaulliste et montre que, au sein du bloc conservateur, le leadership est passé de la composante gaulliste à la coalition centriste-moderée, se superposent des distributions géographiques parfaitement contrastées : pour l'ancien Premier ministre, un électorat particulièrement important en Aquitaine et dans la région Poitou-Charente ¹³ mais relativement étale dans le reste du pays ; pour le ministre des Finances, un électorat dès le premier tour nationalement structuré et parfaitement ajusté sur l'électorat traditionnel de la droite française ¹⁴.

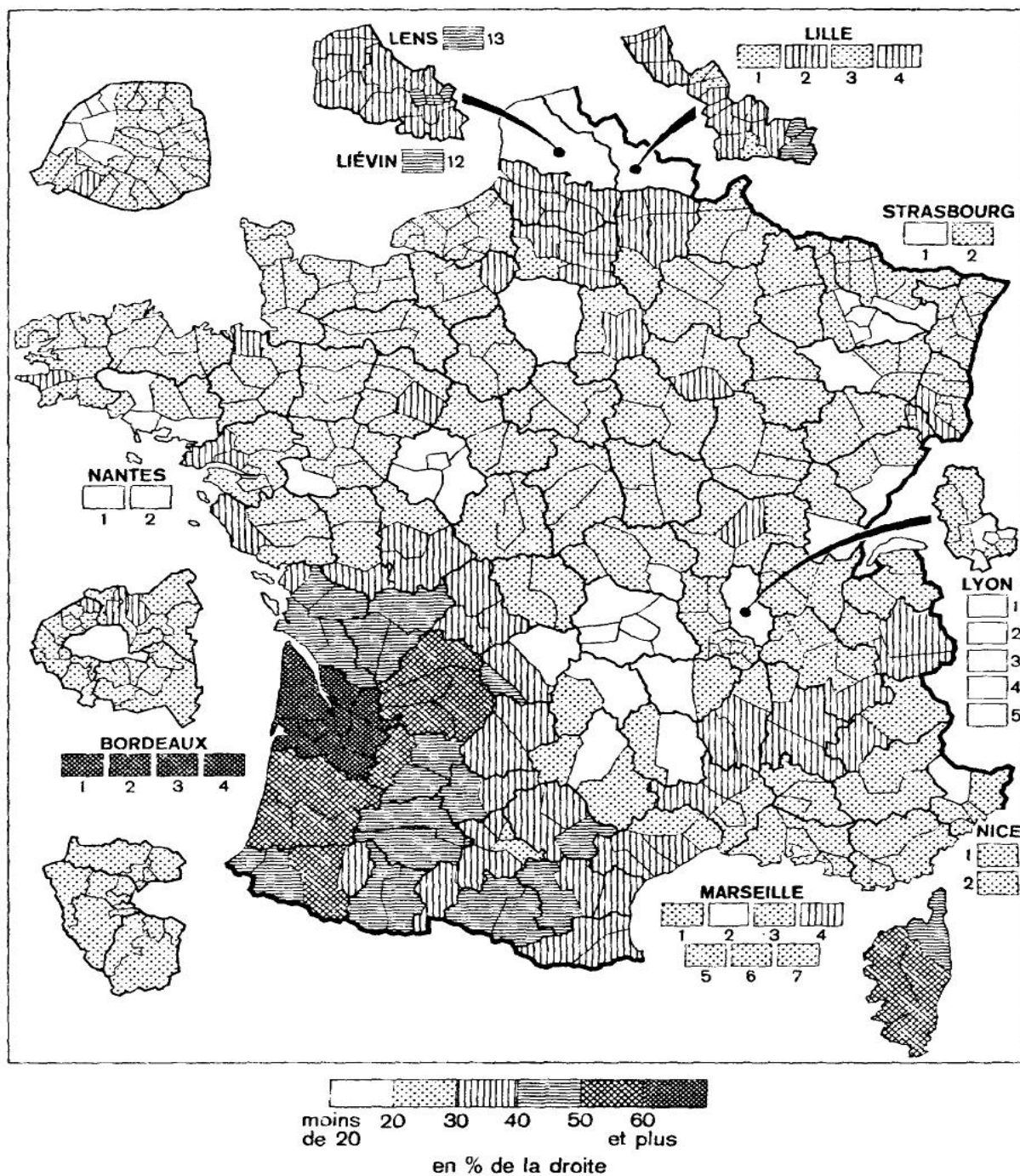
Même si le caractère assez égal des votes en faveur de M. Jacques Chaban-Delmas dans la majorité des circonscriptions pose un problème qui appelle une réponse, il semble que la seule considération des niveaux de suffrages ne suffise pas à apprécier la réussite du candidat gaulliste et qu'il faille aussi prendre en compte la part (calculée en pourcentage) que représente l'électorat du maire de Bordeaux dans l'ensemble de la droite en 1974. La carte 2 établie à partir de ces données diffère sensiblement d'une carte de niveaux. On y retrouve bien sûr le fief aquitain avec notamment la Gironde où le maire de Bordeaux obtient plus de 60 % des voix de la droite (contre 28 % au plan national), mais aussi les Landes, la Dordogne, une circonscription des Pyrénées-Atlantiques et une du Lot-et-Garonne où il dépasse 50 %. Toutefois on voit aussi que, ainsi mesurée, l'influence de M. Jacques Chaban-Delmas rayonne sur un ensemble plus vaste, un large Sud-Ouest qui s'étend de

12. Cf. p. 227.

13. M. Jacques Chaban-Delmas devance M. Valéry Giscard d'Estaing dans 25 circonscriptions : les trois de la Charente, trois de la Charente-Maritime, les dix de la Gironde, les trois des Landes, une du Lot-et-Garonne, trois des Pyrénées-Atlantiques, enfin dans deux de la Corse. Il y obtient entre 18,5 % et 33,8 % des inscrits.

14. Nous ne revenons pas sur l'étude de la géographie de deux candidats. Cf. JAFFRÉ (J.), « La nouvelle droite électorale », *Nouvelle revue socialiste* ; A. LANCELOT, « La relève et le sursis », *Projet*, septembre 1973 et RANGER (J.), « Logique d'une évolution », *Politique aujourd'hui*, mai-juillet 1974.

**CARTE 2. Part de l'électorat de J. Chaban-Delmas
dans celui de la droite le 5 mai 1974**



Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

la Charente à l'Hérault, englobant la Haute-Vienne, la Corrèze¹⁵, le Tarn-et-Garonne, butant sur le Massif central mais emportant l'ensemble des départements pyrénéens (jusqu'aux Pyrénées-Orientales). Ici c'est entre 30 et 50 % du total des voix de droite qu'obtient l'ancien premier ministre.

En dehors de ces zones de force disposées comme en arcs de cercle autour du centre girondin, on remarque le cas de la Corse et cette bande qui s'étire des 3^e et 4^e circonscriptions du Gard jusqu'à la Savoie, l'Ardèche, la Drôme, une circonscription dauphinoise et une des Hautes-Alpes (30 à 40 % des voix de la droite). Mais c'est surtout l'ensemble situé au Nord du Bassin parisien qui se dégage puisqu'en effet, de l'Oise au Nord, en passant par la Somme, l'Aisne et le Pas-de-Calais, M. Jacques Chaban-Delmas atteint, sauf rares exceptions, entre 30 et 45 % des voix de droite.

Ailleurs, c'est le désert, l'ancien Premier ministre n'y recueille qu'entre 20 et 30 % des suffrages de droite et même moins de 20 % dans le Massif central où il subit la concurrence de M. Valéry Giscard d'Estaing à qui profite sa dimension de notable local (Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Saône, Lozère), ou en Indre-et-Loire où c'est, cette fois la présence de M. Jean Royer qui explique l'échec. En revanche, ici et là, apparaissent des taches plus sombres, correspondant à des circonscriptions où M. Jacques Chaban-Delmas obtient entre 30 et 40 % des voix de droite. Ce sont généralement¹⁶ des circonscriptions dans lesquelles le député UDR donna un appui sans réserve au candidat du parti : MM. Olivier Guichard (6^e de la Loire-Atlantique), Yvon Bourges (6^e de l'Ille-et-Vilaine), Alain Peyrefitte (4^e de la Seine-et-Marne), Robert Galley (2^e de l'Aube) ou encore Jacques Marette (17^e de Paris). L'engagement personnel de dirigeants du gaullisme a pu ici contenir son reflux.

De fait, l'influence de M. Jacques Chaban-Delmas apparaît moins concentrée sur l'Aquitaine que ne le montrait la répartition géographique des suffrages et il est possible de distinguer quatre « régions » : Nord du Bassin parisien, Sud-Ouest aquitain, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon considérés comme des fiefs ou des zones plus favorables à l'ancien Premier ministre d'une part et d'autre part le « reste de la France » correspondant à ses points les plus faibles¹⁷. Ainsi précisée,

15. A l'exception toutefois de la 3^e circonscription où la présence de M. Jacques Chirac explique sans doute que M. Chaban-Delmas n'ait que 7 % des inscrits (17 % de la droite).

16. Il y a pourtant quelques exceptions et notamment celle de la 4^e circonscription de l'Eure dans laquelle, bien que M. René Tomasini ait signé « l'appel des 43 », M. Jacques Chaban-Delmas réalise un bon score (15,9 % des inscrits, 33 % de la droite).

17. Le Nord du Bassin parisien comprend l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme (52 circonscriptions) ; le Sud-Ouest aquitain : la Charente, la Charente-

la répartition des votes en faveur de M. Jacques Chaban-Delmas pose une série de questions. Les phénomènes de clientélisme, s'ils sont possibles dans le Sud-Ouest aquitain, ne peuvent suffir à expliquer la réussite particulière de l'ancien Premier ministre dans des circonscriptions fort éloignées des « bases girondines ». S'agit-il alors d'un comportement spécifique des électeurs de la majorité ou de ceux de la gauche ou de la droite d'opposition ? Interrogation qui renvoie à la nature de l'électorat de M. Jacques Chaban-Delmas et d'abord aux mécanismes de partage des électeurs conservateurs de 1973 entre les deux candidats issus de la « majorité pompidolienne ».

Répartition des électeurs conservateurs

TABEAU V. Rapport entre les électors de J. Chaban-Delmas et V. Giscard d'Estaing et celui de la droite en 1973

<i>Types</i>		<i>Giscard</i> <i>Droite 1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Droite 1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Giscard</i>
Super PC	(20)	.71	.35	.49
PC	(67)	.60	.30	.50
PC-GNC	(11)	.80	.39	.49
PC-DNG	(7)	.59	.28	.47
GNC	(52)	.73	.39	.53
Troisième force	(67)	.63	.27	.43
GNC-MAJ.	(27)	.65	.34	.52
Moyen	(54)	.63	.30	.48
DNG	(43)	.63	.24	.38
Super DNG	(10)	.57	.19	.33
MAJ.-PC	(12)	.58	.31	.53
MAJ.	(38)	.58	.27	.47
Super MAJ.	(24)	.63	.22	.35
Droite	(41)	.61	.24	.39
Ensemble	(473)	.64	.28	.44

La manière selon laquelle, dans l'ensemble de la France, les électeurs de la majorité et de la droite d'opposition de 1973 se répartissent entre MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing est résumée dans le tableau V,

Maritime, la Corrèze, la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Vienne (40 circ.); le Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, le Lot, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et le Tarn-et-Garonne (27 circonscriptions); le « reste de la France » représente 354 circonscriptions, y compris celles de la Corse et de la bande s'étirant du Gard à la Savoie, pourtant plus favorables au maire de Bordeaux que la moyenne.

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

lui-même établi en fonction du classement typologique des circonscriptions en 1973. Si on considère le rapport ¹⁸ Chaban/Giscard dans chaque type et si on le compare au rapport moyen (44), on voit que le maire de Bordeaux réussit mieux dans les circonscriptions dominées par la gauche que dans celles où le rapport des forces politiques est favorable à la droite. Ce que M. Jacques Chaban-Delmas prend apparemment à la droite de 1973 (tel que l'indice en rend compte) représente en effet 53 % de ce que M. Valéry Giscard d'Estaing prend à cette même droite dans les types majorité-Parti communiste et gauche non communiste ; 52 % dans le groupe gauche non communiste-majorité ; 49 % dans les ensembles « très communiste » et Parti communiste-gauche non communiste. On peut même ajouter qu'à gauche ce sont les circonscriptions où le PS, les radicaux de gauche ou le PSU sont les éléments dominants de la structure qui apparaissent les plus favorables à l'ancien Premier ministre.

S'il est proche de la moyenne dans les groupes « Parti communiste », « moyen » et « majorité », le rapport Chaban/Giscard devient en revanche très défavorable au premier dans les types Troisième force (43 %) et surtout droite non gaulliste (38 %), super droite gaulliste (33 %), droite (39 %) et super majorité (35 %). Il convient de remarquer qu'à l'exception de ce dernier groupe, il s'agit généralement de circonscriptions où ce qu'il est convenu d'appeler « le centrisme » est la force politique ou l'une des forces politiques qui structurent le champ politique.

L'analyse régionale, conduite à partir de types regroupés ¹⁹ (tableau VI) permet, certes avec précaution en raison des effectifs parfois faibles, de voir que le partage des électeurs de droite entre les deux candidats s'effectue en fonction des types, assez différemment selon les régions. Sauf dans l'ensemble Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, c'est dans les circonscriptions structurées par le Parti communiste que le rapport Chaban/Giscard est le plus favorable au maire de Bordeaux et que, donc, celui-ci mobilise apparemment le mieux des électeurs de droite.

En revanche, les circonscriptions où prédomine la gauche non communiste ne sont très favorables à M. Jacques Chaban-Delmas que dans les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ; elles lui sont défavorables dans le Sud-Ouest aquitain puisque le rapport Chaban/Giscard

18. Le calcul de ce rapport a l'avantage de ne pas tenir compte de la progression ou du recul de l'ensemble de la droite de 1973 à 1974.

19. Certains des quatorze types primitifs ont été regroupés. Outre les types PC-DNG, moyen, super majorité et droite qui subsistent comme précédemment, on a maintenant : type communiste (PC) = super PC et PC ; gauche non communiste (GNC) = GNC, PC-GNC et GNC-MAJ. ; droite non gaulliste (DNG) : Troisième force, DNG et super DNG ; majorité (MAJ.) : MAJ.-PC et MAJ.

TABLEAU VI. Partage des électeurs conservateurs entre MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing : variations régionales

Nord du Bassin parisien					Sud-Ouest aquitain					Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon					Reste de la France				
Types		Giscard D 73	Chaban D 73	Chaban Giscard	Types		Giscard D 73	Chaban D 73	Chaban Giscard	Types		Giscard D 73	Chaban D 73	Chaban Giscard	Types		Giscard D 73	Chaban D 73	Chaban Giscard
PC	(14)	.61	.37	.61	PC	(3)	.41	.53	.129	PC	(3)	.66	.35	.53	PC	(67)	.68	.28	.41
PC-DNG	(4)	.58	.29	.50	PC-DNG	(1)	.56	.37	.66	—					PC-DNG	(2)	.66	.22	.33
GNC	(14)	.70	.40	.57	GNC	(13)	.55	.60	.109	GNC	(16)	.63	.38	.60	GNC	(47)	.80	.29	.36
Moyen	(3)	.54	.30	.56	Moyen	(6)	.40	.56	.140	Moyen	(4)	.82	.36	.44	Moyen	(41)	.68	.26	.38
DNG	(9)	.58	.28	.48	DNG	(8)	.37	.50	.135	DNG	(3)	.59	.32	.54	DNG	(190)	.66	.22	.33
MAJ.	(6)	.57	.30	.53	MAJ.	(7)	.44	.46	.105	MAJ.	(1)	.43	.33	.77	MAJ.	(30)	.63	.23	.37
Super MAJ.	—	—	—	—	Sup. MAJ.	—	—	—	—	Sup. MAJ.	—	—	—	—	Sup. MAJ.	(24)	.63	.22	.35
Droite	(2)	.64	.26	.41	Droite	(2)	.41	.46	.112	Droite	—	—	—	—	Droite	(37)	.63	.21	.33
Ensemble	(52)	.61	.34	.56	Ensemble	(41)	.45	.53	.118	Ensemble	(26)	.63	.36	.57	Ensemble	(354)	.67	.24	.36

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

s'y établit à 109 contre 118 dans l'ensemble de la région. Dans ce fief de l'ancien Premier ministre on remarque aussi qu'il apparaît moins bien réussir que son concurrent dans les circonscriptions dominées par la majorité alors qu'au contraire, ainsi que l'indique le rapport Chaban/Giscard situé à 135 au lieu de 118, il attire mieux les électeurs de droite dans le type « droite non gaulliste » qui est, partout ailleurs, le plus favorable à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ces constatations amènent plusieurs questions. Dans les circonscriptions à dominante de gauche (Parti communiste ou gauche non communiste) où la droite progresse de 1973 à 1974, la capacité apparente de M. Jacques Chaban-Delmas à mieux mobiliser les électeurs s'étant prononcés pour la majorité ou la droite d'opposition en 1973, ne tend-elle pas à un transfert privilégié des électeurs de gauche vers le maire de Bordeaux ? Ces électeurs de gauche sont-ils des communistes ou des socialistes ? La plus grande réussite de M. Valéry Giscard d'Estaing dans les groupes où le « centrisme » est important indique-t-elle que la majorité des électeurs de la droite d'opposition en 1973 ont voté pour le ministre des Finances ? Enfin, comment se sont comportés les électeurs de la majorité ?

M. Jacques Chaban-Delmas et le gaullisme

Pour répondre à cette dernière question nous avons, pour l'ensemble de la France et toujours dans les mêmes quatorze types établis à partir des résultats des élections législatives de 1973, calculé le rapport entre le niveau des votes pour MM. Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing et celui des suffrages de la majorité en 1973 (tableau VII). La lecture des indices de M. Jacques Chaban-Delmas montre que sa réussite ou son échec à garder les électeurs de la majorité (mesurées par un indice plus ou moins proche de 100) ne dépendent pas strictement de la structure des forces politiques telle qu'elle est révélée par le procédé typologique. Il est vrai que dans toutes les circonscriptions où la majorité est la force dominante ou l'une des forces dominantes du système (gauche non communiste-majorité ; majorité-Parti communiste ; majorité ; super majorité et droite), les suffrages recueillis par le maire de Bordeaux représentent moins de 40 % de ceux de la majorité en 1973 ; mais les zones de « réussite » mêlent aussi bien des circonscriptions structurées par la gauche (super PC où l'indice s'établit à 54 ; PC-gauche non communiste où il est situé à 55 ; gauche non communiste où il est de 53) que d'autres où c'est au contraire la droite d'opposition qui est importante

(super droite non gaulliste où l'indice s'établit à 58 ; droite non gaulliste où il est situé à 48).

TABLEAU VII. Rapport entre les électorats de J. Chaban-Delmas et V. Giscard d'Estaing et celui de la majorité en 1973

<i>Types</i>		<i>Giscard</i> <i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Majorité 1973</i>
Super PC	(20)	.111	.54
PC	(67)	.96	.44
PC-GNC	(11)	.115	.55
PC-DNG	(7)	.201	.93
GNC	(52)	.102	.53
Troisième force	(67)	.104	.44
GNC-MAJ.	(27)	.77	.39
Moyen	(54)	.88	.42
DNG	(43)	.130	.48
Super DNG	(10)	.179	.58
MAJ.-PC	(12)	.66	.35
MAJ.	(38)	.72	.33
Super MAJ.	(24)	.73	.24
Droite	(41)	.98	.37
Ensemble	(473)	.95	.42

TABLEAU VIII. Lien entre le niveau de la majorité en 1973 et le rapport Chaban/majorité 1973

<i>Niveau de la majorité</i> <i>(en % des inscrits)</i>	<i>Types</i>	<i>Chaban</i> <i>Majorité 1973</i>
12	PC-DNG (7)	.93
17,5	Super DNG (10)	.58
17,6	Super PC (20)	.54
18,6	PC-GNC (11)	.55
23,1	GNC (52)	.53
23,3	DNG (43)	.48
25,8	PC (67)	.44
28	Troisième force (67)	.44
30,5	Moyen (54)	.42
34,8	GNC-MAJ. (27)	.39
37	Droite (41)	.37
38	MAJ. (38)	.33
38,9	MAJ.-PC (12)	.35
52,7	Super MAJ. (24)	.24

TABLEAU IX. Lien entre le niveau de la majorité et le rapport Chaban/majorité 1973 : variations régionales

Nord du Bassin parisien				Sud-Ouest aquitain				Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon				Reste de la France					
Niveau de la majorité (en %)		Types		Chaban MAJ. 1973		Niveau en %		Types		Chaban MAJ. 1973		Niveau en %		Types		Chaban MAJ. 1973	
12,6	PC-DNG	(4)	.96	11,4	PC-DNG	(1)	.114	20,7	DNG	(3)	.64	10,8	PC-DNG	(2)	.74		
21,8	GNC	(14)	.61	26,4	GNC	(13)	.79	21,9	PC	(3)	.52	23,8	PC	(67)	.43		
22,7	DNG	(9)	.61	26,7	DNG	(8)	.89	24,6	GNC	(16)	.50	25,8	DNG	(100)	.41		
24,3	PC	(14)	.55	28,5	PC	(3)	.74	31,3	Moyen	(4)	.48	27,5	GNC	(47)	.36		
33,8	Moyen	(3)	.42	29,2	Moyen	(6)	.79	38,1	MAJ.	(1)	.38	30,3	Moyen	(41)	.36		
36	Droite	(2)	.40	36	Droite	(2)	.73					37,1	Droite	(37)	.35		
36,3	MAJ.	(6)	.36	38,4	MAJ.	(7)	.54					38,6	MAJ.	(36)	.28		
												52,7	Super MAJ.	(24)	.24		

Le noyau dur du gaullisme

La loi qui régit le report des électeurs de la majorité sur le nom de M. J. Chaban-Delmas doit, semble-t-il, être dégagée à partir de la force de cette majorité en 1973 et non pas en fonction de la nature du système des forces politiques. Le maire de Bordeaux recueille d'autant plus de voix issues de la majorité que celle-ci, en 1973, était faible et d'autant moins que celle-ci était forte (tableau VIII). Sans être absolument régulière et sans qu'aux différences entre les niveaux de la majorité en 1973 correspondent de mêmes différences entre les indices, la progression du type de circonscription (super majorité) où la majorité monopolise presque la représentation politique²⁰ et où l'ancien Premier ministre ne recueille que 24 % des suffrages de cette majorité, à celui où le champ politique est presque tout entier occupé par les oppositions de droite et de gauche (type PC-DNG) et où M. J. Chaban-Delmas obtient 93 % des voix d'une majorité extrêmement faible, est tout de même éclatante.

L'analyse régionale conduite à partir des types regroupés²¹ confirme tout à fait ce lien entre la plus ou moins grande capacité du candidat gaulliste à conserver les électeurs de la majorité et la plus ou moins grande extension de l'électorat de la majorité en 1973 (tableau IX). Les indices sont plus élevés dans le Sud-Ouest aquitain que dans le Midi de la France, le Nord du Bassin parisien et que, a fortiori, dans le reste de la France. Toutefois ils évoluent partout d'une manière fort semblable et en suivant la même règle. Il est particulièrement remarquable que, dans le bastion aquitain, ce soit aussi dans les circonscriptions où la majorité, en 1973, était la plus forte que M. J. Chaban-Delmas garde apparemment le moins d'électeurs gaullistes (indice 54). Même là où peuvent jouer des phénomènes de « clientélisme » ou d'attrait exercé par une personnalité locale, ces phénomènes ne s'exercent pas au hasard mais suivent au contraire la loi commune.

Cela invite à poser en des termes nouveaux le problème de la nature de l'électorat de M. J. Chaban-Delmas. De ce point de vue, le terme de « résidu » employé pour caractériser le vote en faveur du maire de Bordeaux, ne semble pas le plus approprié²². Il est vrai que la carte de M. J. Chaban-Delmas ne rappelle en rien celle du « gaullisme » et que le vote en sa faveur n'est nullement un modèle réduit, respectant les proportions et permettant de retrouver à un niveau plus modeste les bastions ou les zones de faiblesse traditionnelles du gaullisme. Toutefois

20. En mars 1973, le PC obtient 6,9 % des inscrits, la gauche non communiste 12,7 % et la droite d'opposition 7,9 %.

21. Les regroupements sont les mêmes que ceux utilisés précédemment (cf. note 19).

22. Cf. LANCELOT (A.), « La relève et le sursis », art. cit., p. 950.

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

on peut se demander si ce que le maire de Bordeaux conserve, quelle que soit la région considérée, de l'électorat de la majorité n'est pas précisément le *noyau dur du gaullisme*, le *gaullisme fidèle*. Là où la majorité s'était peu à peu confondue avec la droite par substitution ou absorption du « centrisme », là où en 1973 elle était particulièrement forte, M. J. Chaban-Delmas ne recueillerait qu'une faible partie de ses suffrages parce qu'il ne garderait qu'un faible électorat gaulliste noyé au sein d'un vaste rassemblement conservateur ; en revanche là où la majorité affrontait une gauche puissante ou bien là où elle continuait à subir la concurrence de la droite d'opposition, l'ancien Premier ministre réussirait mieux en conservant un électorat moins composite et resté plus proche de ses origines spécifiquement gaullistes. Les différences régionales s'expliqueraient soit par un pur et simple phénomène de régionalisme (cas du Sud-Ouest), soit par une nature différente du gaullisme.

TABEAU X. Type PC (reste de la France)

<i>Force du PC 1973 (en % des inscrits)</i>	<i>Force de la majorité 1973 (en % des inscrits)</i>	<i>Chaban Majorité 1973</i>
20-24	20-24 (6)	.45
	25-29 (9)	.40
	30-34 (7)	.35
25-29	15-19 (1)	.65
	20-24 (10)	.44
	25-29 (6)	.38
	30-34 (2)	.37
30-34	15-19 (4)	.51
	20-24 (5)	.46
	25-29 (2)	.35
	30-34 —	—
	35 et + (2)	.26
35-39	10-14 (1)	.64
	15-29 (4)	.55
	30-34 (1)	.20
40 et +	15-19 (7)	.49

Pour tenter de mieux fonder ces hypothèses nous avons, dans nos quatre régions, étudié plus précisément les trois types PC, gauche non communiste et droite non gaulliste. Les différences entre les nombres de circonscriptions selon les types et selon les régions nous ont conduit à utiliser deux méthodes. Pour le « reste de la France » nous avons classé les circonscriptions d'une part en fonction des différences de niveau

de la force politique dominante du type (PC ou GNC ou DNG), d'autre part en fonction du niveau de la majorité en 1973 (tableaux X, XIV et XXIII)²³. Il s'agit de vérifier si, la force politique étant maintenue constante, le rapport Chaban/majorité 1973 varie lorsque change la force du PC, de la gauche non communiste ou de la droite non gaulliste. Pour les autres régions, étant donné les faibles effectifs, nous avons adopté la méthode illustrative consistant à donner des exemples. De toute façon notre propos est de tester si, dans ces trois types et quelle que soit la région, c'est en fonction de la force de la majorité que se modifient principalement ou essentiellement les résultats de M. J. Chaban-Delmas ou bien si les meilleures performances réalisées dans ces types sont dues à des transferts d'électeurs venus de la gauche ou de la droite d'opposition.

Faiblesse des apports extérieurs à la majorité

Si on considère le type communiste, on voit que dans les quatre régions la capacité de M. J. Chaban-Delmas à attirer les électeurs de la majorité, telle qu'elle est mesurée par les indices, est parfaitement indépendante de la force du PCF en 1973 mais tout aussi parfaitement dépendante du niveau de la majorité à la même date. Dans l'ensemble « reste de la France » (tableau X), les rapports Chaban/majorité 1973 décroissent régulièrement, quel que soit par ailleurs le niveau du Parti communiste, à mesure que la majorité passe de 15 à 19 % des électeurs inscrits à 20-24 %, de 20-24 % à 25-29 % et atteignent leur minimum lorsque la majorité dépassait en 1973 plus de 30 %. Comme, d'autre part, à niveau de majorité égal, les indices sont pratiquement équivalents alors même que le Parti communiste est, de son côté, plus ou moins fort²⁴, on peut, semble-t-il, conclure que les électeurs du PCF ne contribuent pas à l'échec ou à la réussite de l'ancien Premier ministre.

La règle selon laquelle les électeurs de la majorité sont proportionnellement plus nombreux à voter pour M. J. Chaban-Delmas lorsque leur nombre est faible se vérifie dans le Nord du Bassin parisien (tableau XI) avec les exemples extrêmes de la 11^e circonscription du Pas-de-Calais et des 2^e et 3^e circonscriptions de la Somme puisque le maire de Bordeaux obtient dans le premier cas un meilleur résultat que celui de la majorité en 1973 (indice 102) mais seulement 48 et 45 % de

23. Pour chacune des forces politiques considérées, nous avons établi des « tranches » de pourcentages par rapport aux électeurs inscrits.

24. Par exemple, comme le montre le tableau X, lorsque la majorité a obtenu entre 20 et 24 % des électeurs inscrits, le rapport Chaban/majorité 1973 s'établit à 45 lorsque le PC a recueilli 20-24 % des inscrits, à 44 lorsqu'il a atteint 20-29 %, à 46 lorsqu'il se situe entre 30 et 34 %.

TABLEAU XI. Type PC (Nord du Bassin parisien)

Circonscriptions		Majorité 1973	Chaban Maj. 1973	PC 1973	PS 1973
Pas-de-Calais	11 ^e	11,6	.102	36,1	20,8
Nord	15 ^e	20,1	.61	37,8	13
Nord	16 ^e	21,3	.62	25	24,3
Nord	18 ^e	25,7	.51	36,5	10
Nord	23 ^e	25,9	.52	30,3	18,6
Aisne	2 ^e	26	.55	24,1	18,4
Somme	3 ^e	33,9	.45	32,1	10,3
Somme	2 ^e	35,2	.48	21,1	16,6

l'électorat gaulliste — ce qui constitue son plus mauvais résultat dans l'ensemble des 14 circonscriptions — là où cette majorité dépassait 30 % des électeurs inscrits. Entre les deux, sans que le lien entre le niveau de la majorité et le pourcentage d'électeurs gardés par M. J. Chaban-Delmas soit linéaire, les indices tendent à baisser lorsque la majorité croît et à être fort comparables lorsque celle-ci demeure stable (15^e, 16^e, 18^e et 23^e circonscriptions du Nord). Il demeure cependant, comme le montre le cas de la 11^e circonscription du Pas-de-Calais, que M. J. Chaban-Delmas a dû, au moins marginalement, attirer des électeurs venus d'ailleurs. Sont-ce des centristes ? des communistes, des socialistes ? Il est impossible de répondre formellement. Sur les exemples des deux circonscriptions de la Somme et de la 2^e de l'Aisne, on serait tenté de penser que ce sont plutôt les socialistes qui se portent vers le maire de Bordeaux. A niveau plus haut de majorité, en effet, M. Chaban-Delmas obtient de meilleurs résultats dans la 2^e de la Somme que dans la 3^e. Or il y a dans le premier cas plus de socialistes ; à niveau de majorité égal, il réussit un peu mieux dans la 2^e de l'Aisne que dans les deux circonscriptions du Nord : or le rapport PC/PS est là plus favorable aux socialistes.

Le même phénomène semble se reproduire dans les trois circonscriptions du Midi et les trois du Sud-Ouest aquitain (tableaux XII et XIII).

TABLEAU XII. Type PC (Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon)

Circonscriptions		Majorité 1973	Chaban Maj. 1973	PC 1973	PS 1973
Pyrénées-Orientales	2 ^e	20,4	.51	29,1	12
Hérault	3 ^e	21,9	.57	26,8	19,7
Hérault	4 ^e	23,6	.49	25,9	16,3

TABLEAU XIII. Type PC (Sud-Ouest aquitain)

Circonscriptions		Majorité 1973	<i>Chaban</i> Maj. 1973	PC 1973	PS 1973
Lot-et-Garonne	2 ^e	25,9	.81	29,5	11,4
Corrèze	2 ^e	27,5	.87	21,9	26
Charente	3 ^e	31,6	.58	24,9	11,4

Comme précédemment, M. J. Chaban-Delmas garde (toujours au niveau des bilans comptables) plus d'électeurs de la majorité lorsque celle-ci est plus faible. Toutefois les « anomalies » — 3^e de l'Hérault ou 2^e de la Corrèze²⁵ — où ses résultats sont légèrement meilleurs, semblent encore renvoyer à une plus forte présence des socialistes²⁶ ou à un rapport de forces entre le PC et le PS plus équilibré. Elles ne peuvent en tout cas pas être expliquées par une présence plus ou moins massive des communistes.

Dans le type gauche non communiste et dans la région « reste de la France » (tableau XIV) c'est une nouvelle fois en fonction de la force de la majorité en 1973 que varient les résultats obtenus par M. J. Chaban-Delmas et non pas en fonction de celle du PS, des radicaux de gauche ou du PSU à la même époque. Comme précédemment le rapport Chaban/majorité 1973, et par là même le pourcentage apparent d'électeurs gaulistes attirés par le maire de Bordeaux sont d'autant plus élevés que la majorité était faible (15 à 19 % des électeurs inscrits) et d'autant plus réduits que celle-ci dépassait 30 % des inscrits. De même, à niveau égal de la majorité, la part d'électeurs gardée par l'ancien Premier ministre est stable quelle que soit, d'autre part, la force de la gauche non communiste, ce qui tend à prouver que, dans cette région, les électeurs socialistes ne se portent pas massivement vers M. J. Chaban-Delmas.

La situation apparaît quelque peu différente dans les trois autres régions et notamment dans le Sud-Ouest aquitain (tableau XV) où nous distinguerons d'une part la Gironde et les Landes, d'autre part les autres départements.

Comme on le voit, la règle de la force de la majorité en 1973 continue à jouer²⁷. Toutefois le haut niveau atteint par le maire de Bordeaux

25. Il est vrai que dans le cas de la deuxième circonscription de la Corrèze, il faut aussi tenir compte de la présence de M. Jean Charbonnel.

26. Comme il s'agit en fait de la gauche non communiste, rien n'interdit de penser qu'il s'agit d'une tradition radicale.

27. Il faut toutefois tenir compte aussi d'un facteur de « proximité » ou d'éloignement qui joue vraisemblablement dans le cas de la Haute-Vienne.

TABEAU XIV. Type GNC (reste de la France) *

<i>Force de la GNC 1973</i> (en % des inscrits)		<i>Force de la majorité 1973</i> (en % des inscrits)	<i>Chaban</i> <i>Majorité 1973</i>
15-19	15-19	(2)	.50
	20-24	(1)	.41
20-24	15-19	(2)	.55
	20-24	(3)	.40
	30-34	(1)	.29
25-29	15-19	(1)	.53
	20-24	(3)	.41
	25-29	(8)	.40
	30-34	(5)	.35
	35 et +	(3)	.33
30-34	15-19	(1)	.55
	20-24	(2)	.42
	25-29	(2)	.40
	30-34	(2)	.36
	35 et +	(2)	.24
35-39	15-19	(1)	.37
	25-29	(3)	.40

* Nous n'avons pas tenu compte ici de trois circonscriptions du Puy-de-Dôme et de deux de l'Indre-et-Loire.

TABEAU XV. Type GNC (Sud-Ouest aquitain)

		<i>Majorité</i> <i>1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Maj. 1973</i>	<i>PS 1973</i>	<i>PC 1973</i>
Gironde	4 ^e	14,8	.176	36,4	15,9
»	3 ^e	22,4	.128	27,2	11,9
»	8 ^e	23,0	.125	28,8	16,5
Landes	2 ^e	23,3	.106	35	14
Gironde	6 ^e	26,1	.99	25,6	16
Landes	1 ^e	30,4	.88	30,9	12,7
Landes	3 ^e	41,2	.61	28,0	14,1
Charente-Maritime	1 ^e	16,3	.83	27,6	15,6
Haute-Vienne	1 ^e	19,8	.59	21,7	25,2
»	3 ^e	21,4	.57	31	23
Hautes-Pyrénées	2 ^e	24,4	.61	27	16,9
Lot-et-Garonne	1 ^e	28,7	.62	20,1	18,4
Pyrénées-Atlantiques	1 ^e	32,3	.52	33,5	5,4

dans les trois circonscriptions de la Gironde et dans la 2^e des Landes rend évident un glissement d'électeurs socialistes vers M. J. Chaban-

Delmas²⁸. Ce transfert est même sans doute plus important qu'il n'y paraît dans la mesure où rien n'assure que le maire de Bordeaux ait recueilli la totalité des suffrages d'une majorité peu développée (14,8 % des inscrits dans la 4^e circonscription de la Gironde, environ 23 % dans les trois autres circonscriptions concernées). Les mêmes phénomènes se reproduisent avec moins d'amplitude toutefois en ce qui concerne le report des électeurs de la gauche non communiste dans le Nord du Bassin parisien et le Midi. Les quelques exemples pris parmi les quatorze circonscriptions socialistes du nord (tableau XVI) montrent que M. J. Chaban-Delmas réussit toujours mieux à garder les électeurs de la majorité lorsque celle-ci était faible en 1973 : mais ils permettent aussi de mesurer la réalité des transferts d'électeurs socialistes. A niveau de majorité sensiblement égal et à force stable du PS (Nord 2^e et Pas-de-Calais 14^e), les rapports Chaban/majorité 1973 sont proches les uns des autres ; à niveau de majorité égal mais lorsque varie la force de la gauche non communiste (Nord 7^e et Aisne 3^e), ce même rapport est supérieur lorsque la présence socialiste est plus grande. Enfin il y a les cas extrêmes où M. J. Chaban-Delmas ne peut faire mieux que la majorité en 1973 (Pas-de-Calais 10^e et 13^e) ou faire presque aussi bien (Pas-de-Calais 12^e) qu'en puisant dans le réservoir de la gauche non communiste.

TABLEAU XVI. Type GNC (Nord du Bassin parisien)

<i>Circonscriptions</i>		<i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban Maj. 1973</i>	<i>PS 1973</i>	<i>PC 1973</i>
Pas-de-Calais	10 ^e	10,4	.130	32	33,6
»	12 ^e	10,8	.95	36,9	31,6
»	13 ^e	12	.104	43	23,5
Nord	2 ^e	16,6	.69	27	12,6
Pas-de-Calais	14 ^e	19,1	.73	27	30,5
Nord	7 ^e	25	.47	25,7	14,7
Aisne	3 ^e	25,6	.60	32,3	18,7
Pas-de-Calais	8 ^e	31,9	.41	29,9	16,2
Pas-de-Calais	6 ^e	35,4	.39	28,4	13,3

Dans le Midi de la France, ainsi que le montrent les exemples consignés dans le tableau XVII, M. J. Chaban-Delmas semble encore conserver plus d'électeurs de la majorité lorsque celle-ci est peu déve-

28. Comme le montre le tableau XIII, il ne peut pas s'agir d'électeurs communistes ni même d'un apport massif de centristes puisque la droite non gaulliste est faible en 1973 (10 à 12 % des inscrits).

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

loppée. Toutefois on mesure aussi l'influence de la présence socialiste puisque, à force constante du gaullisme, c'est toujours dans les circonscriptions les plus acquises à la gauche non communiste que l'ancien Premier ministre réussit le mieux.

Dans les circonscriptions où la droite non gaulliste était en 1973 l'une des forces dominantes du système, la loi liant la réussite de M. J. Chaban-Delmas au niveau de la majorité en 1973 n'est pas moins

TABLEAU XVII. Type GNC (Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon)

<i>Circonscriptions</i>		<i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban Maj. 1973</i>	<i>PS 1973</i>	<i>PC 1973</i>
Pyrénées-Orientales	1 ^e	14,3	.69	26,2	19
Ariège	1 ^e	17,3	.79	33,9	18
Hérault	2 ^e	23,7	.40	26,3	14
Tarn	3 ^e	24,8	.57	36,2	10,3
Haute-Garonne	5 ^e	34	.36	24,3	13,8
Aude	3 ^e	34,8	.49	30,4	14,2

TABLEAU XVIII. Type DNG (reste de la France) *

<i>Force DNG 1973 (en % des inscrits)</i>	<i>Force majorité 1973 (en % des inscrits)</i>		<i>Chaban Majorité 1973</i>
10-14	25-29	(5)	.38
	30-34	(3)	.35
15-19	20-24	(7)	.46
	25-29	(21)	.39
	30-34	(12)	.36
20-24	20-24	(13)	.42
	25-29	(11)	.40
	30-34	(4)	.38
25-29	15-19	(4)	.70
	25-29	(5)	.41
30-34	— de 10	(1)	.98
	15-19	(1)	.52
	20-24	(3)	.42
	25-29	(1)	.51
35 et plus	15-19	(1)	.48
	20-24	(2)	.49
	25-29	(3)	.48

* Nous n'avons pas tenu compte d'une circonscription d'Indre-et-Loire et de la 1^{re} du Loir-et-Cher où il n'y avait pas de candidat de la majorité en 1973.

contraignante, que ce soit dans l'ensemble « reste de la France » (tableau XVIII), dans le Nord du Bassin parisien (tableau XIX) ou même dans le Sud-Ouest aquitain (tableau XX). Toutefois, alors que dans les premières de ces régions le pourcentage d'électeurs de la majorité attirés par M. J. Chaban-Delmas ne semble pas du tout dépendre de la force du « centrisme » en 1973, il en est autrement en Gironde où le maire de Bordeaux attire des électeurs centristes comme il l'avait déjà fait pour les socialistes. C'est sans doute ce qui explique que, dans les 5^e et 10^e circonscriptions, l'ancien Premier ministre fasse mieux que la majorité en 1973 (indices 123 et 112) et presque aussi bien qu'elle dans la 2^e (indice 93). Toutefois, cette influence auprès de l'électorat de la droite non gaulliste ne paraît pas dépasser les limites de ce département : en effet, partout ailleurs, les résultats de M. J. Chaban-Delmas ne dépendent pas de la force ou de la faiblesse du « centrisme ».

TABLEAU XIX. Type DNG (Nord du Bassin parisien) ²⁹

<i>Circonscriptions</i>		<i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Majorité 1973</i>	
Aisne	2 ^e	18	.70	22,3
Somme	4 ^e	18,9	.71	38,8
Somme	2 ^e	21,6	.66	27,6
Pas-de-Calais	2 ^e	22,4	.62	26,2
Nord	3 ^e	26,1	.48	19,1
Nord	1 ^e	30,6	.43	19,1

TABLEAU XX. Type DNG (Sud-Ouest aquitain)

<i>Circonscriptions</i>		<i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban</i> <i>Majorité 1973</i>	<i>DNG 1973</i>
Gironde	5 ^e	27,4	.123	19,4
»	10 ^e	30	.112	17,4
»	2 ^e	35,5	.93	12,7
Corrèze	1 ^e	18,5	.62	24,5
Lot-et-Garonne	3 ^e	21,3	.84	21,3
Charente	2 ^e	25,1	.90	22,1
Charente-Maritime	2 ^e	28,3	.68	17,2
Pyrénées-Atlantiques	2 ^e	30,2	.74	23,8

Pour conclure, on peut dire que l'électorat de M. J. Chaban-Delmas est principalement structuré par un noyau d'électeurs venus de la majo-

29. Nous avons retenu six cas sur neuf afin de ne pas alourdir les tableaux.

rité et que l'apport socialiste ou centriste pour réel qu'il soit n'est que marginal sauf dans le Sud-Ouest aquitain où, de moins en moins nettement cependant, à mesure qu'on s'éloigne de Bordeaux, le maire de Bordeaux a su trouver une clientèle en dehors de la majorité. La règle selon laquelle le rapport des votes Chaban-Delmas à ceux en faveur de la majorité en 1973 est d'autant plus favorable au candidat gaulliste que la majorité était faible lors des dernières élections législatives, ne souffre guère d'exceptions. En tout cas, ce n'est pas le faible transfert d'électeurs socialistes ou centristes qui peut expliquer les meilleurs résultats obtenus par l'ancien Premier ministre dans les circonscriptions où le Parti communiste, le Parti socialiste ou la droite non gaulliste étaient en 1973 la force dominante ou l'une des forces dominantes du système. On peut donc penser que ces résultats sont dus à l'attraction exercée par le candidat se réclamant du gaullisme sur des électeurs de la majorité qui, en raison de leur faiblesse même, soit parce qu'ils vivent la concurrence avec la gauche, soit parce qu'ils subissent celle du centrisme, sont moins conservateurs. Les faibles reports d'électeurs socialistes ne peuvent non plus expliquer pourquoi M. J. Chaban-Delmas réussit mieux dans le Nord du Bassin parisien et le Midi de la France. C'est peut-être encore la nature même du gaullisme qui est en question : plus populaire dans le Nord, plus récent et davantage d'origine radicale ou socialiste dans le Midi.

M. Giscard d'Estaing et l'électorat conservateur

La nature de l'électorat de M. Giscard d'Estaing se déduit d'abord de ce qui précède. L'ancien ministre des Finances recueille, en effet, ce que ne lui prend pas M. J. Chaban-Delmas dans l'héritage de la majorité. Cette part relativement faible lorsque cette majorité est, ainsi que nous l'avons décrite, plus proche du gaullisme croît dès lors que, au fil des scrutins de la Cinquième République, elle s'est peu à peu confondue avec la droite. C'est ainsi que (tableau VII) M. Giscard d'Estaing surclasse son rival dans tous les groupes où la majorité était, en 1973, la force principale de la structure ou l'une des forces dominantes du système : gauche non communiste-majorité où, selon les bilans apparents, il attirerait 77 % des électeurs de la majorité ; majorité où il en garde 72 % ; super majorité où il en conserverait 73 %. Ailleurs, compte tenu des résultats obtenus par le maire de Bordeaux et du fait du caractère marginal des transferts socialistes ou centristes vers le candidat gaulliste, c'est vraisemblablement entre 50 et 60 % de l'électorat de la

**TABEAU XXI. Lien entre les résultats de M. Giscard d'Estaing
et la force du centrisme (Type DNG) ***

<i>Centrisme 1973</i>		<i>Majorité 1973</i>	<i>Chaban 1974</i>	<i>Giscard 1974</i>	<i>(Chaban + Giscard 1974) — Maj. 1973</i>
10-14	(8)	28,9	9,8	29,6	+ 10
15-19	(44)	28,6	10,1	30,5	+ 12
20-24	(33)	24,7	10,6	31,8	+ 18
25-29	(13)	22,5	10,9	31,7	+ 20
30-34	(6)	20,2	11,2	33,6	+ 25
35 et +	(7)	20,6	10,3	36,7	+ 26

* Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux inscrits. Il manque cinq circonscriptions : trois de la Gironde, une d'Indre-et-Loire et la 1^{re} du Loir-et-Cher où il n'y avait pas de candidat de la majorité en mars 1973.

majorité qui se porte sur le nom de M. Valéry Giscard d'Estaing. Nous ne reviendrons pas sur les différences régionales sinon pour relever que si dans le Sud-Ouest aquitain le candidat républicain indépendant voit sa part réduite dans les types dominés par le Parti communiste, le Parti socialiste et la droite, il recueille tout de même au moins 50 % des électeurs de la majorité lorsque celle-ci structure le système. Les données consignées dans le tableau VII montrent toutefois que, mesurée par le rapport des votes en faveur de M. V. Giscard d'Estaing à ceux obtenus par la majorité en mars 1973, la réussite du dirigeant républicain indépendant est surtout nette dans les types structurés par la droite d'opposition : Parti communiste-droite non gaulliste où l'indice s'établit à 201 ; super droite non gaulliste où il se situe à 179, droite non gaulliste où il atteint 130. Ces constatations rejoignent celles déjà faites lorsque nous avons comparé les résultats des deux principaux candidats de la « majorité pompidolienne » à ceux de la droite en 1973 (tableau V) et lorsque nous avons vu que le rapport Chaban/Giscard était particulièrement défavorable au maire de Bordeaux là où le « centrisme » était la force ou l'une des forces dominantes du système. Cela semble indiquer que, conformément aux consignes données notamment par M. Jean Lecanuet, ceux des électeurs réformateurs ou modérés qui n'ont pas préféré M. F. Mitterrand — n'oublions pas en effet que dans tous ces groupes, la droite n'obtient pas, en 1974, le niveau qui était le sien lors des élections législatives de mars 1973 ³⁰ — ont massivement voté pour M. V. Giscard d'Estaing. Pour mieux établir

30. Cf. p. 227.

la réalité de ce report, nous avons étudié les types où le centrisme était important (Troisième force, super droite non gaulliste, droite non gaulliste regroupés dans un grand type DNG afin d'augmenter le nombre des cas) et avons cherché à vérifier si, lorsque la force du centrisme croît, le candidat républicain indépendant obtient, par rapport au score de la majorité en 1973, un surplus de voix dont l'ampleur serait corrélée avec celle du vote droite non gaulliste en 1973. Il nous fallait toutefois tenir compte de la présence et de la force de M. J. Chaban-Delmas³¹. C'est pourquoi nous avons, pour apprécier le lien entre les résultats de l'ancien ministre des Finances et la force du centrisme, d'abord additionné les pourcentages (par rapport aux inscrits) de voix obtenus par les deux principaux candidats issus de l'ancienne majorité, ensuite soustrait cette somme des scores atteints par les candidats de la majorité en 1973. Cette arithmétique repose évidemment sur un certain nombre « d'hypothèses-limites ». Elle admet d'une part que tout l'électorat de la majorité de 1973 reste à droite et se répartit entre les deux candidats ; d'autre part que la totalité de l'électorat de M. J. Chaban-Delmas vienne de cette même majorité. En raison de ces présupposés, les résultats obtenus doivent surtout être interprétés au niveau des tendances qu'ils révèlent.

Comme on le voit à la lecture du tableau XXI, le score réalisé par les candidats de la majorité en mars 1973 décroît pratiquement d'une manière régulière à mesure que s'élève parallèlement la force du centrisme. Comme M. J. Chaban-Delmas obtient un pourcentage de voix remarquablement stable, M. V. Giscard d'Estaing devrait, s'il ne pouvait que dans le réservoir constitué par l'électorat de la majorité, obtenir d'autant moins de voix que celui-ci se réduit. Or c'est très exactement le contraire qui se produit. Les résultats du candidat républicain indépendant apparaissent fortement liés à la force du centrisme. De 29,6 % des voix lorsque la droite d'opposition obtenait, en 1973, entre 10 et 14 % des inscrits, M. V. Giscard d'Estaing passe à 36,7 % lorsqu'elle dépassait, à la même date, 35 %. D'autre part l'écart entre les pourcentages cumulés des deux candidats et ceux de la majorité ne cesse de croître en fonction du niveau de la droite non gaulliste. Situé à + 10 lorsque cette dernière « plafonne » entre 10 et 14 % des inscrits, il s'établit à + 26 lorsqu'elle dépasse 35 %. L'apport centriste est donc

31. M. Jean Royer peut être tenu pour négligeable puisque dans cet ensemble il n'obtient que 3 % des électeurs inscrits. La seule circonscription de ce groupe où il dépasse 30 % (Indre-et-Loire 2^e) a été supprimée des calculs. Nous n'établirons pas de distinctions régionales puisque nous avons montré (p. 250) que les électeurs centristes sauf en Gironde (circonscriptions supprimées des calculs), ne se reportaient pas sur M. J. Chaban-Delmas.

d'une part manifeste, d'autre part exclusivement profitable à M. V. Giscard d'Estaing. On mesure toutefois le décrochage d'une partie des électeurs réformateurs ou modérés de 1973 puisque l'écart calculé est toujours inférieur au niveau atteint par le « centrisme » en mars 1973. Il est vrai qu'on ne peut pas éliminer la possibilité d'un transfert vers M. F. Mitterrand d'une partie des électeurs de la majorité.

TABEAU XXII. Lien entre les résultats de M. Giscard d'Estaing et la force du PC (Type PC) *

	PC 1973	GNC 1973	Majorité + centre 1973	Chaban 1974	Giscard 1974	(Chaban + Giscard) — (Maj. + centre)
20-24	(27)	15,6	40,4	11,3	26,2	— 3
25-29	(27)	14,6	38,8	11,3	24,8	— 3
30-34	(16)	13,8	35,2	11,2	22,9	— 1
35-39	(10)	14,6	28,9	10,8	19,4	+ 2
40 et +	(7)	11,8	24,9	9,1	17,0	+ 1

* Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux inscrits.

TABEAU XXIII. Lien entre les résultats de M. Giscard d'Estaing et la force de la gauche non communiste (Type GNC) *

	GNC 1973	PC 1973	Majorité + centre 1973	Chaban 1974	Giscard 1974	(Chaban + Giscard) — (Maj. + centre 1973)
15-19	(3)	25,9	28,9	9,3	21,9	+ 2
20-24	(11)	19,4	33,6	10,8	25,5	+ 3
25-30	(34)	15,4	35,6	11,6	27,8	+ 4
30-35	(23)	12,2	33,6	11,2	28,0	+ 6
35 et +	(10)	12,7	29,7	10,7	26,5	+ 8

* Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux inscrits. Nous n'avons pas tenu compte de trois circonscriptions du Puy-de-Dôme, de deux de l'Indre-et-Loire et de quatre de la Gironde.

Bénéficiaire d'une partie importante des électeurs de la majorité et de l'essentiel de la clientèle réformatrice et modérée, M. V. Giscard d'Estaing attire, enfin, ceux des électeurs de gauche qui n'ont pas voté pour M. F. Mitterrand. On peut le déduire simplement d'une part de la hausse de la droite entre 1973 et 1974 dans les circonscriptions dominées soit par le Parti communiste, soit par le Parti socialiste, les

Mai 1974 : la redistribution des électeurs de droite

radicaux de gauche ou le PSU (cf. tableau II) d'autre part du fait que, comme nous l'avons montré précédemment, ce n'est pas M. J. Chaban-Delmas qui, sauf cas exceptionnels et dans des proportions ne suffisant pas de toute façon à expliquer les progrès du bloc conservateur, recueille ces voix qui, lors de l'élection présidentielle, manquent à la gauche. Toutefois pour vérifier l'importance et la dimension de ces transferts, nous avons pour les types Parti communiste et gauche non communiste chacuns regroupés³², utilisé la même méthode que précédemment à cette différence près que, le report privilégié des électeurs « centristes » vers M. V. Giscard d'Estaing ayant été établi, nous ne calculerons plus l'écart des résultats cumulés du maire de Bordeaux et du candidat républicain indépendant par rapport à ceux de la seule majorité en 1973 mais par rapport à ceux de la majorité et de la droite non gaulliste.

Les tableaux XXII et XXIII présentent les résultats obtenus respectivement dans les types PC et GNC³³. Comme on le voit, M. J. Chaban-Delmas, dans les deux ensembles de circonscriptions, obtient, en pourcentages, des résultats assez stables et qui ne varient pas en fonction de la force respective du PC ou de la gauche non communiste. Contrairement à ce qui se produisait dans le groupe de circonscriptions où la droite non gaulliste était importante, M. V. Giscard d'Estaing ne progresse pas, en niveau de voix, d'une manière parallèle à la croissance soit du Parti communiste, soit de la gauche non communiste. Les résultats du candidat républicain indépendant sont prioritairement dépendants de la situation électorale du bloc conservateur (majorité et droite d'opposition) en 1973. Dans le type PC, M. V. Giscard d'Estaing obtient 26,2 % des inscrits lorsque la droite atteignait 40,4 % en 1973 mais seulement 17 % lorsque cette dernière recueillait moins de 25 % des inscrits ; dans le type GNC, l'ancien ministre des Finances accroît le nombre de ses suffrages lorsque la majorité et le « centrisme » étaient plus forts en 1973.

Les écarts entre les pourcentages de voix cumulés de MM. J. Chaban-Delmas et V. Giscard d'Estaing et ceux du bloc conservateur en 1973 montrent toutefois que les phénomènes de transferts ne sont pas exactement les mêmes là où le parti communiste est l'élément qui structure

32. Cf. note 19.

33. Nous avons ici abandonné les distinctions régionales bien que nous ayons montré (p. 244) que M. J. Chaban-Delmas bénéficiait d'un apport de voix socialistes. Il semble que dans le Nord du Bassin parisien, le Midi de la France et le Sud-Ouest aquitain (surtout en Gironde, ce qui explique que nous ayons ôté de notre « population » les quatre circonscriptions concernées), ces transferts de voix socialistes vers le maire de Bordeaux bloquent ceux possibles vers M. V. Giscard d'Estaing. Toutefois nous avons dû renoncer à montrer ce qui revenait à l'un ou à l'autre, les méthodes employées ne permettant pas des analyses plus détaillées.

le champ politique et là où c'est la gauche non communiste qui joue ce rôle. L'apport de gauche semble en effet plus faible dans les types communistes que dans les types socialistes puisque, à niveau égal des deux formations politiques (35 % et +) l'écart calculé est de + 2 dans le premier cas (PC) mais de + 8 dans le second (GNC).

Il semble donc que le premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974 a principalement suscité une redistribution des électeurs qui, lors des élections législatives de mars 1973, avaient voté à droite. La gauche en effet, ne joue qu'un rôle marginal dans les électors de MM. J. Chaban-Delmas et V. Giscard d'Estaing. Au demeurant les transferts d'électeurs s'étant prononcés pour la gauche en mars 1973, dans la mesure où ils sont principalement d'origine socialiste, répondent moins à l'attraction exercée par l'un ou l'autre des candidats qu'ils ne s'expliquent par les problèmes propres à la gauche et notamment par l'hésitation qui saisit un certain nombre d'électeurs vers la gauche non communiste dès lors qu'est clairement posée la question de la participation des communistes au pouvoir³⁴.

Le partage des électeurs de droite entre MM. J. Chaban-Delmas, V. Giscard d'Estaing, et subsidiairement M. J. Royer, s'établit sur la différence qui sépare le gaullisme de la droite modérée. Le candidat qui se réclamait du premier a, en définitive, recueilli les suffrages du « noyau dur » de la majorité, de la fraction demeurée la plus proche du gaullisme. Il s'est trouvé que ceux-là étaient — sans doute depuis longtemps — minoritaires au sein du vaste rassemblement qu'était devenue la majorité à mesure qu'elle avait absorbé les électeurs de la droite classique. Le succès de M. V. Giscard d'Estaing est dès lors assuré. A la partie la plus conservatrice de l'ancienne majorité s'amalgame la presque totalité des électeurs « centristes » de mars 1973. C'est souligner combien, tout en marquant la fin du leadership gaulliste sur la droite française, l'élection présidentielle de mai 1974 s'inscrit dans l'histoire de cette droite sous la Cinquième République et combien l'étude des transformations qu'elle suscite est incomplète sans celle des mutations successives du bloc conservateur depuis 1958.

34. Cf. notamment DUPOIRIER (E.) et PLATONE (F.), « Une nouvelle étape dans le déclin du social-centrisme », *Revue française de science politique*, décembre 1974, pp. 1173-1204.

Annexe : description de la typologie 1973 (1^{er} tour)

Pour les élections législatives de mars 1973, quatre variables ont été retenues correspondant aux quatre grandes « familles » politiques (l'extrême-gauche, trotskiste ou maoïste ayant été négligée) qui ont, à cette date, participé à la compétition : Parti communiste ; gauche non communiste regroupant le Parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche, les divers gauche et le PSU ; la majorité (URP et divers majorité), enfin la droite non gaulliste composée de l'ensemble Mouvement réformateur, indépendants, divers droite et extrême-droite.

Comme le montre le tableau, la combinaison de ces quatre variables aboutit à la construction de quatorze types, sept « purs » (types I, II, V, IX, X, XII, XIII), c'est-à-dire caractérisés par l'influence plus ou moins forte de l'une des quatre forces politiques et sept « mixtes ».

N° d'ordre des types	Valeur des variables (en % des inscrits)					
	Nbre de circ.	ABN	PC	GNC	Majorité	Droite non gaulliste
I. Super Parti communiste (Super PC)	20	19,2	38,3	15,3	17,6	9,6
II. Parti communiste (PC)	67	19,2	26,1	16,3	25,8	12,6
III. Parti communiste-gauche non communiste (PC-GNC)						
IV. Parti communiste-droite non gaulliste (PC-DNG)	7	17,4	30,1	12,3	12,0	28,3
V. Gauche non communiste (GNC)	52	20,7	16,1	31,3	23,1	8,9
VI. Troisième force	67	23,3	12,1	18,6	28,0	17,9
VII. Gauche non communiste-Majorité (GNC-MAJ.)	27	18,7	11,8	28,8	34,8	5,9
VIII. Moyen	54	21,1	15,7	20,9	30,5	11,7
IX. Droite non gaulliste (DNG)	43	20,8	15,7	16,0	23,3	24,3
X. Super droite non gaulliste (super DNG)	10	20,0	15,1	10,1	17,5	37,3
XI. Majorité-Parti communiste (MAJ.-PC)	12	16,4	21,9	18,2	38,9	4,8
XII. Majorité (MAJ.)	38	21,5	14,9	17,1	38	8,6
XIII. Super majorité (Super MAJ.)	24	19,7	6,9	12,2	52,7	7,9
XIV. Droite	41	19,5	7,5	13,9	37,0	22,2
Total	473	20,5	17,0	19,3	29	14

Du point de vue du Parti communiste, les types II et III sont assez proches ; la distinction est créée par le fait que dans le type III, PCF et gauche non communiste sont pratiquement à égalité. En revanche, dans le type IV, c'est la droite non gaulliste (28,3 %) qui « concurrence » le Parti communiste et est sur-représentée par rapport à sa moyenne nationale.

C. Ysmal, D. Boy, G. Grunberg, B. Moine-Roy

Les types VI et VII s'organisent tous deux autour de la gauche non communiste. Toutefois dans le premier appelé « Troisième force », on note une influence égale de la droite non gaulliste ; en revanche, dans le second, c'est la majorité qui, en même temps que la gauche non communiste, structure le système. Du point de vue de la majorité, le type « pur » XII et les types XI et XIV sont très proches les uns des autres (38 %, 38,9 %, 37 % pour la majorité) ; la distinction vient, dans le type XI, de la sur-représentation du PCF et dans le type XIV de celle de la droite non gaulliste. Quant au type moyen (VIII), il est dénommé ainsi car les résultats obtenus par les quatre forces politiques retenues sont très proches des moyennes nationales.